

Commission: Conseil des ministres de la défense et des armées.

Problématique: Vers un système de défense européen face à la montée des tensions sur le continent et le monde.

Auteur: Croatie

La délégation Croate se voit très honorée d'être conviée à cette commission dont l'objectif est de repenser la défense à l'échelle de l'Union Européenne, notamment en réaction aux conflits et tensions majeures qui menacent la région et le monde.

Commençons par analyser la politique intérieure puis extérieure du pays. La Croatie ou République de Croatie est un pays d'Europe centrale et du Sud, indépendant de la Yougoslavie depuis sa violente dislocation en 1991. La Croatie est une république parlementaire présidée par le chef de l'État M. Zoran Milanović (socialiste) et le chef du gouvernement M. Andrej Plenković (conservateur). Le parlement et le gouvernement croate actuels sont dominés par "l'Union démocratique croate" (HDZ), principal parti politique croate de centre droit, conservateur et démocrate chrétien, le chef du gouvernement qui est issu de ce parti gère la politique intérieure et extérieure et nomme le gouvernement. Sous le gouvernement croate actuel, les lignes directrices de la politique intérieure sont les suivantes : assurer la protection sociale; garantir un avenir prometteur; renforcer la souveraineté économique; affermir l'État. Pour ce qui est de la politique extérieure, la Croatie est membre actif de l'UE depuis 2013, de l'OTAN depuis 2009 et à intégré la zone euro le 1er janvier 2023. Le gouvernement de Andrej Plenković soutient l'adhésion de nouveaux membres, issus des balkans orientaux à l'UE, il fait aussi preuve d'un engagement important au sein de l'UE (présidence du conseil de l'UE en 2020) et de l'OTAN intervention en Pologne, Lituanie, Afghanistan et Kosovo. Le gouvernement de centre droit maintient aussi un dialogue régulier avec la Russie et la Chine.

L'Union Européenne doit repenser la défense du bloc. En effet face aux tensions et aux conflits majeurs qui ont lieu dans les régions et dans le monde, l'UE ne peut plus se permettre de simplement rester une puissance géopolitique et normative mais doit également avoir une vocation militaire. L'idée de militariser l'Europe n'est plus un objectif mais une nécessité aujourd'hui, en vue du conflit russo-ukrainien qui menace la région. C'est dans ce contexte que la Croatie participe à ce conseil des ministres de la défense et des armées dans lequel elle adopte une position en faveur de la mise en place d'une "Europe de la défense" en complémentarité à l'OTAN qui se place comme maître incontesté de l'échiquier européen jusqu'à présent.

La Croatie affiche son soutien vis-à-vis de la mise en place d'un système de défense européen dans le but de se protéger et d'offrir à l'UE une certaine autonomie en ce qui concerne la défense et le contrôle du territoire. Notre gouvernement est parmi les plus investis dans la défense avec 2.79% du PIB annuel que nous consacrons au budget de nos armées, de plus nous sommes en plein processus de renouvellement de notre flotte de l'armée de l'air. Tous ces projets que nous mettons en place dans le but de garantir notre sécurité nationale, s'associent et vont dans le même sens que la politique que nous souhaitons voir au sein de toute l'Union Européenne. Nous qui avons connu, par le passé les conflits et les affrontements armés notamment suite à la dissolution de la Yougoslavie et de part notre position géographique au cœur des Balkans occidentales redoutons fortement les tensions qui se profilent à l'horizon de l'Europe et qui pourrait mettre en péril la stabilité de nous autres, états des Balkans mais aussi tout le bloc Européen. Quant à la mise en place du plan "d'une Europe de la défense" bien que nous soutenions la souveraineté régionale du bloc Européen sur le plan militaire. Nous pensons que, de part son rôle important dans la région et notre attachement très fort au traité nord atlantique, il serait préférable que cette politique de militarisation se voit construite en complémentarité par rapport à l'OTAN. Puisque leurs fonctions sont globalement similaires, ces deux instances devraient chacune exercer leurs influences sur le domaine qui leur est propre, en collaboration et non pas en concurrence. C'est dans ce contexte que nous affichons notre soutien total à ces deux pôles majeurs qui se positionnent en tant que principaux

acteurs de la défense du bloc Européen.

La création d'un système de défense européen, dans la continuité du projet de "l'Europe de la défense" doit passer par la création d'une armée européenne commune, dans l'idéal du projet proposé par l'Allemagne. Le système de défense européen doit particulièrement être actif près des États frontaliers au bloc dans le but de prévenir les menaces extérieures mais aussi de lutter contre l'immigration clandestine entre autres. Le système de défense européen peut aussi prendre la forme de boucliers anti-missiles dans les zones à risque. Malgré tout cela nous maintenons en ce moment une position assez neutre n'ayant encore ratifié aucun accord sur la question.

La Croatie, bien que favorable au projet d'"Europe de la défense", reste fortement attachée à l'OTAN avec qui elle maintient des liens étroits. Le gouvernement ne s'est pas exprimé vis-a-vis de la question de la création d'un système de défense européen, mais d'après sa situation géo-stratégique nous pouvons deviner qu'un projet de ce genre lui serait favorable. Zagreb maintient une position timide face à la question mais son soutien et sa place au sein de l'UE ne sont pas à remettre en question.